

COIFFEUR COIFFEUSE

MAÎTRISER LES TECHNIQUES D'EMBELLISSEMENT DES CHEVEUX

SON MÉTIER

Le coiffeur ou la coiffeuse est spécialiste du soin, de l'esthétique et de l'hygiène du cheveu. Il s'agit de maîtriser toutes les techniques du métier : coupe, brushing, permanente, couleur, mise en plis, chignon, pose de perruques ou de postiches... et les produits utilisés (shampoings, crèmes). Autres compétences : déterminer les soins et traitements capillaires appropriés et conseiller les personnes en fonction de leurs goûts et de la nature de leurs cheveux.

Il est aussi possible de procéder à des soins spécifiques : maquillage, manucure, et pour la clientèle masculine, rasage, taille de la barbe et de la moustache. La vente de produits cosmétiques et de bijoux fantaisie représente un plus.

OÙ ET COMMENT ?

Dans un salon, le coiffeur ou la coiffeuse travaille souvent en équipe, avec ou sans spécialisation par tâches (coloriste, permanentiste...). Autres lieux d'exercice possibles : les entreprises de distribution de produits capillaires, dans le milieu du spectacle et de la mode, dans un établissement médical ou encore à domicile.

Le métier a ses contraintes : position debout prolongée, manipulation de produits allergisants.

SES QUALITÉS

Sens du contact et de l'esthétique, habileté manuelle, maîtrise des produits capillaires, patience, bonne résistance physique sont les atouts nécessaires pour exercer ce métier. Il est indispensable d'avoir une présentation soignée. Le coiffeur ou la coiffeuse doit de plus être aimable et disponible afin d'établir une relation de confiance avec la clientèle. Posséder des techniques de vente ou pratiquer une langue étrangère sont des atouts supplémentaires.

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

Si le nombre d'emplois a tendance à augmenter, les nombreux jeunes titulaires d'un diplôme peinent parfois à s'insérer. La mobilité ainsi qu'une grande motivation se révèlent donc nécessaires. Une spécialisation, obtenue en préparant une mention complémentaire, peut faire la différence entre deux personnes candidates.

S'installer à son compte en devenant propriétaire de son propre salon ou franchisé au sein d'une chaîne de salons est envisageable, à condition d'être titulaire d'un brevet professionnel ou d'un brevet de maîtrise (diplômes de niveau bac).

D'autres évolutions de carrière sont possibles : manager, tuteur ou tutrice de formation, créateur ou créatrice de mode...

Salaire de début : 1 498 € brut par mois, avec parfois un pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé et des pourboires.



Solenn

Coiffeuse salariée

« Conseiller un client, changer de look nécessite à la fois du goût, un sens esthétique... et la prise en compte de sa personnalité. J'exerce un métier vivant, avec des clients très différents les uns des autres ; ce n'est jamais la routine. »